

Val de Morteau

30 % des Français choisissent la crémation

Le marché de la mort dans le Haut-Doubs ne connaît pas les dérives aperçues à Paris ou dans le Sud de la France. Les prix pour un enterrement restent décentes.

Moment de recueillement, de retour auprès de ses proches, la fête de la Toussaint n'a pas perdu de sa connotation. La tradition est forte dans le Haut-Doubs où les coupes sur les cimetières fleurissent. Un marché

de niche pour les fleuristes. Pour les spécialistes du marché funéraire, l'impact est sensible, même si la vente de fleurs n'est pas leur fonds de commerce. Eux gèrent plutôt la vente du cercueil, le transport du corps, la vente de plaques, l'accompagnement des

familles...

Actuellement, environ 30 % des Français choisissent la crémation, chiffre en hausse. Le reste (70 %) choisit l'inhumation. En moyenne, une société de pompes funèbres facture de 1 500 à 2 000 euros, mais encore une fois,



La Toussaint n'a pas perdu de sa connotation dans le Haut-Doubs.

Zoom

"Obsèques plus chères : la faute aux ententes"

Président de l'A.F.I.F., Michel Kawnik dénonce des pratiques "mafieuses". Le Haut-Doubs semble épargné. Il invite les familles à faire jouer la concurrence et "prendre son temps".

C'est à dire : Comment expliquer la différence du prix des obsèques selon son lieu d'habitation. La Franche-Comté est-elle mieux lotie que d'autres régions ?

Michel Kawnik (président de l'association française d'information funéraire) : Le coût des obsèques varie en effet selon les régions car des ententes existent entre les professionnels. La région de la Côte d'Azur est une des plus chères avec Paris. Les prix varient car il existe un caractère mafieux entre sociétés funéraires qui s'entendent sur les prix, les honoraires des porteurs de cercueil, les soins... Pour votre région, nous n'avons pas de retours graves.

Càd : Quel est le coût moyen des obsèques ?

M.K. : Je me refuse à donner à un chiffre pour éviter toute surenchère de la part des pompes funèbres. Dans le Nord, on peut payer 1 400 euros et le double à Nice. Il faut faire jouer la concurrence. Donner un ordre de prix conditionnerait à payer très cher.

Càd : Dans de tels moments, l'urgence est souvent de rigueur et il semble difficile de discuter les tarifs.

M.K. : Les familles doivent prendre le temps. Elles peuvent nous joindre 24 heures sur 24. L'urgence est une stratégie utilisée par certaines pompes funèbres, comme dans le Sud Ouest. Quand un décès arrive à domicile, des sociétés disent que "le corps va se liquéfier et qu'il faut intervenir rapidement." C'est scandaleux et malsain.

Càd : Dans le Haut-Doubs, la veillée funéraire au domicile se pratique toujours mais se raréfie. Votre point de vue ?

M.K. : C'est autorisé alors que beaucoup de personnes pensent le contraire ! Il y a un lobbying du funéraire qui veut faire croire que le corps doit être enlevé. C'est forcément des frais supplémentaires. Beaucoup ne prennent pas en compte les considérations de la famille. Cette pratique de la veillée se réalise également en Bretagne.

Càd : Le prix des obsèques devient-il trop onéreux pour certaines familles ?

M.K. : Il y a des difficultés. C'est la loi du tout ou rien. Soit la famille a de l'argent et il n'y a pas de problème, soit il n'y a pas d'argent et c'est à la mairie de prendre la charge financière.

Recueilli par E.Ch..

Association française d'information funéraire : www.affif.fr ou
01 45 44 90 03 - Les conseils sont gratuits

Mr BALABA
VOYANT MÉDIUM COMPÉTENT
28 ANS D'EXPÉRIENCE, DONNÉS SURPRENANTS ET PUISSANTS

LA SOLUTION À TOUS VOS PROBLÈMES
MÊME LES PLUS DESESERÉS

Spécialiste du retour immédiat de l'être aimé
ou qui vous est cher, Amour perdu, Affection
Fidélité, Chance, Travail, Examen,
Désenvoûtement, Protection, Mauvais sorts.

Intervient dans Exploitations Agricoles,
commerces et entreprises en difficultés ...

Résultats garantis sous 3 jours - déplacement possible - Discrétion assurée

Paiements selon vos moyens. reçoit 7j/7 de 9h à 20h à BESANÇON
Tél. 03 81 65 19 74 / 06 09 40 21 69

les prix sont fonction du choix des services demandés par la famille.

Pour les communes, le dossier "cimetière" nécessite des ajustements. C'est le cas de la commune des Fins, contraint d'agrandir l'espace. Un recensement des tombes abandonnées a pu être mené il y a quelque temps afin de récupérer de l'espace. En 2012, un agrandissement permettra la création de nouveaux caveaux, d'un columbarium et d'un jardin du souvenir. L'année dernière, 29 corps ont été inhumés dans le cimetière municipal, chiffre en hausse comparé aux autres années. Il s'explique par le souhait des défunts

qui avaient quitté le village d'être inhumés dans le caveau familial.

À Morteau par exemple, les concessions en cimetière sont établies à trente ans pour un prix de 215,28 euros en pleine terre et 1 058 euros en concession en fosse murée (deux personnes). Actuellement, 27 familles doivent contacter la mairie pour savoir si elles désirent garder ou non la jouissance de leur concession située au centre-ville. Environ une fois par an, il arrive à la municipalité de prendre la charge des funérailles d'une personne décédée à Morteau ne possédant ni famille ni ressource financière. ■

Nouveau !

Retrouvez maintenant votre journal

c'est à dire
en ligne !

Réagissez sur
les articles à la une

Retrouvez les archives
de C'est à dire depuis 2004

Les Bons plans de sorties
Les offres d'emplois

Associations :
Publiez gratuitement
vos manifestations !



Rendez-vous sur www.c-a-d.fr